

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 14 NOVEMBRE 1996

Mme DION, Conservateur de la Médiathèque, Bibliothèque Municipale de Valenciennes et Présidente de ce Conseil, est excusée.

Etaient présents :

Collège A : E. CLEYNEN - G. GAYOT - J.P. GIUSTO - J.C. HERBIN - J. HERRERAS -
H. HORLING - J. HOUGHTON - J. VAILLANT.

Collège B : E. BONNET - S. GOUAZE - N. LEMARCHAND - D. MASSEAU -
G. NATUREL - P. PETIT

Collège AITOS : P. BOUVAR - H. LAGADU.

Collège Etudiants : G. CHERMEUX - S. FLAMENT - Carmen GOMEZ - Cécile GOMEZ -
K. LALLART - K. RUAULT.

Collège des Personnalités
Extérieures : A. DELMOTTE - C. LANCELLE

Invités : J. BERNET - N. CLEUET - M. DUSSART - P. GALAND - M. HAMROUN -
R. VANCEULEBROECK

Ont donné pouvoir :

Collège B : Mme LANNOY à M. PETIT

Collège des Personnalités
Extérieures : Mme DION à Mme LANCELLE
M. RAMADE à Mme DELMOTTE

Sont absents et excusés : M. ANGUE - Mme ABDALLAH - M. HENNINGER - M. LOUBERT -
Mme STEINER.

M. VAILLANT, Directeur de la Faculté, ouvre la séance en annonçant le décès de Monsieur LOMP, Directeur artistique à FR3, qui fut Président du Conseil d'Administration de la Faculté de 1986 à 1991. En souvenir de sa mémoire, les membres du Conseil sont invités à observer une minute de silence.

M. VAILLANT présente M. BERNET en tant qu'invité au Conseil et Chef du département d'Histoire depuis octobre 1996.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

1) Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 20 juin 1996

M. HERRERAS fait remarquer qu'il était présent lors de cette réunion. Le compte-rendu est ensuite voté à l'unanimité.

2) Bilan de la rentrée

M. VAILLANT rappelle que les jurys d'examens étant souverains, aucune intervention de la Direction n'est possible. Seul le Président de jury peut être amené à reconsidérer un cas.

Le problème de la date de clôture des examens de 2ème session est ensuite évoqué en raison de la date limite fixée (le 15 octobre) pour le dépôt de demandes de bourses en D.E.A.

M. VAILLANT annonce l'achèvement de l'expérience de la licence bi-disciplinaire cette année. Les bi-licences seront réhabilitées l'an prochain en : Lettres-Langues et Lettres-Histoire pour les étudiants ayant suivi des DEUG en parcours fléchés.

L'admission en maîtrise Lettres Modernes, Histoire et L.C.E. peut encore se faire pendant 1 an avec enjambement car il faut mettre un terme à des situations d'enjambement qui s'éternisent.

Le tutorat d'accueil a été mis en place dès la rentrée pour les étudiants de 1ère année : présentation de l'UVHC, de la Faculté, de la B.U.... Les tuteurs sont des étudiants de licence et maîtrise.

Malheureusement on constate peu de participation ; les étudiants de 1ère année devraient être sensibilisés par les enseignants lors de cours en amphithéâtres, par exemple. Cette expérience instaurée cette année sera développée à l'avenir. Quant au tutorat d'accompagnement il ne remplacera pas les cours et TD mais apportera aux étudiants une aide appréciable sur la méthode de travail et la recherche documentaire.

On note une baisse des effectifs : 3 218 étudiants inscrits au 14/11/96.

Election d'un représentant de la FLLASH au Comité d'Action Sociale de l'Université.

Après un appel à candidatures, seul M. HAMROUN se porte candidat qui est élu à l'unanimité par le Conseil.

3) D.B.M. - Budget 1997 - Subventions

La D.B.M. présentée est votée à l'unanimité.

En ce qui concerne le budget de l'année 1997, M. VAILLANT présente les points essentiels sur lesquels il faudra se montrer vigilants :

- réduction des groupes de TD dès le 2ème semestre quand cela est possible,
- les surveillances d'examens doivent être assurées par les enseignants (prévu dans leur service statutaire).

Le passage progressif à des ordinateurs multimédia est prévu en salle informatique.

Il est rappelé que la taxe d'apprentissage est destinée à l'équipement.

Le budget 1997 est voté à l'unanimité.

Les demandes de subventions suivantes sont examinées et votées à l'unanimité :

Pour l'année 1996 :

- Corpo ADELL : 5 500 F (rétribution pour la vente de photocopies)
- Corpo Histoire : 3 000 F (rétribution pour la vente de photocopies)
- Colloque du CAMELIA "Les enjeux Poétiques au XXème siècle" organisé par M. GIUSTO les 5 et 6 décembre 1996 : 5 000 F

Pour l'année 1997 :

- Exposition sur le voyage d'étude au Québec organisée par Mme LEMARCHAND en mars 1997 : 1 500 F
- Colloque organisé par M. HERRERAS en mars 1997 : 5 000 F
- Colloque organisé par M. GAYOT en novembre 1997 : 5 000 F
- Corpo DESS Transfert de Savoirs : 2 500 F, pour la réalisation d'un annuaire
- P.U.V. : 50 000 F
- Septentrion : 100 000 F

4) Modifications des maquettes

- Principe de l'admission en maîtrise avec enjambement pour 1 an en Lettres Modernes, Histoire, Anglais, Allemand en application à la rentrée 1996.

- Compte tenu du nombre de candidats en Maîtrise LEA - Anglais, l'oral pour tous serait abandonné au profit de l'oral après l'admissibilité applicable dès cette année.

- En DEUG d'Histoire, une modification serait souhaitable : à la place du terminal écrit (HIBM60) version de 1H30 en langue vivante, il faudrait indiquer le partiel en janvier de 3H00 et le terminal en juin de 3H00 en langue morte (ancien français), sinon cela entraînerait une contradiction entre le livret de l'étudiant à Valenciennes et à Cambrai.

Les modifications proposées sont votées à l'unanimité.

5) Plan quadriennal : de 1997 à 2000

Dans le cadre du prochain plan quadriennal, une réflexion doit être engagée sur le devenir des départements, les nouveaux diplômes envisagés et les perspectives de constructions pour l'extension de la Faculté. Par ailleurs, M. VAILLANT indique qu'au cours du Conseil Scientifique de la Faculté prévu le 28 novembre 1996 seront débattues les évolutions envisagées en matière de recherche.

6) Questions diverses

M. GIUSTO aborde la question des droits d'inscription pour les doctorants qu'il juge trop élevés. Mme CLEUET répond que les tarifs sont décidés au niveau national et qu'il existe une caisse de solidarité pour étudiants en difficultés financières.

M. HERBIN soulève le problème des bourses de recherche du Conseil Régional pour lesquelles l'information fait défaut.

Les étudiants demandent quelles sont les modalités d'élection des délégués par département. Il leur est répondu qu'ils doivent contacter les chefs de département afin que ces élections soient organisées : cela est prévu dans les statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.